

## Procédure de consultation des offres de mobilité sur le B.O Agri :

1/ télécharger le fichier pdf

2/ choisir une liste de postes en fonction du secteur envisagé

3/ ouvrir le fichier html puis cliquer sur le numéro du poste souhaité pour en télécharger sa fiche complète

4/ postuler directement auprès des contacts indiqués

N.-B. Les emplois proposés au B.O Agri sont à pourvoir au sein du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, en administration centrale et dans les services déconcentrés. D'autres secteurs d'activités sont également concernés tels ceux de l'enseignement ou des établissements et opérateurs du ministère. Ces postes sont accessibles aux agents de la fonction publique mais aussi ouverts pour certains aux agents contractuels recrutés spécifiquement.